

DOSSIER DE CANDIDATURE CONCOURS

TROPHÉES REUSSIR EN SEINE-SAINT-DENIS 2022

L'évènement qui salue la montée en puissance de jeunes entreprises

Votre entreprise est en développement ? Vous avez su créer et fidéliser votre clientèle grâce à l'originalité de votre positionnement ?

Votre créativité, votre esprit d'initiative, votre savoir-faire, votre ténacité, votre aptitude à vous entourer sont des éléments de votre réussite.

Par son dynamisme, votre entreprise contribue au développement du département de Seine-Saint-Denis.

Participez au concours !

Comment ?

Votre entreprise doit répondre à 4 critères :

- avoir son siège social en Seine-Saint-Denis,
- avoir démarré son activité après le 1^{er} Juin 2019,
- avoir clôturé un premier exercice comptable,
- ne pas être détenue majoritairement par une autre société (exception : holding familiale créée après le 01/06/2019).

Les 2 catégories de Trophées :

- Prix IMPACT "Prix de la création d'entreprise à impact en Seine-Saint-Denis" (un prix catégorie femme, un prix catégorie homme)
- Prix TREMPLIN "Prix du parcours de création en Seine-Saint-Denis" (un prix catégorie femme, un prix catégorie homme)

Les TROPHEES "Réussir en Seine-Saint-Denis" 2022 seront remis lors du forum Réussir en Seine-Saint-Denis qui se déroulera fin d'année 2022 à la CCI Seine-Saint-Denis. Les lauréats recevront des prix offerts par le Conseil départemental et de nombreux partenaires.

Date limite de remise du dossier :
Le 15 août 2022

CONTACTS

CCI Seine-Saint-Denis - Service Création/Jeune Entreprise

191 avenue Paul Vaillant Couturier - 93005 Bobigny Cedex

Charlotte GAUTHIER BOMA

Tél: 06 98 79 78 46

Mail: cgauthier@cci-paris-idf.fr

Nathalie LAFARGUE-KANDJI

Tél: 07 62 04 22 98

Mail: nlafarguekandji@cci-paris-idf.fr